Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 40 (2013)

Heft: 6

Artikel: Un cri de nouveau-né qui ne se tarit pas

Autor: Jost, Hans Ulrich

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-911732

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SUISSE Décembre 2013 / Nº6

Un cri de nouveau-né qui ne se tarit pas

Le PS suisse a fêté son 125e anniversaire en octobre. Quels sont les apports du Parti socialiste à la Suisse? Ses revendications sont-elles toujours d'actualité depuis l'époque de sa création? Réflexions de Hans Ulrich Jost, professeur d'histoire.

Le 29 octobre 1888, la NZZ écrivait: «Le Parti socialiste suisse fondé dimanche dernier n'aurait pas pu pousser un plus beau cri de nouveau-né pour annoncer sa venue au monde.» La «Neue Zürcher Zeitung» utilisait néanmoins l'adjectif «beau» avec ironie, car elle déplorait l'absence d'un credo en faveur de l'armée dans le programme du PS. «Et de quel droit, poursuivait le journal, un tel parti se prétend-il encore suisse?»

Le PS fut effectivement exclu, honni et surveillé par la police politique. Mais cela ne parvint pas à freiner sa croissance. De 1935 à 1943 et dans les années 60 et 70, il fut même le parti le plus représenté au Conseil national. Face au bloc des partis bourgeois, il resta toutefois toujours cantonné à la minorité et ne dépassa jamais 30% des voix. Le PS s'est finalement habitué bon gré mal gré à son rôle de partenaire junior peu apprécié par les partis de droite.

Bonnes actions

Malgré sa position minoritaire et les défaites aux campagnes référendaires, le PS a réussi à imposer certaines de ses idées, comme la proportionnelle, le droit de vote des femmes, l'AVS ou l'adhésion à l'ONU: des revendications essentielles des socialistes, bien avant que la majorité bourgeoise n'assouplisse sa vision sur ces thèmes. Il est aussi arrivé que l'attitude du PS joue un rôle décisif pour le destin de la Suisse. En 1935, par exemple, lorsqu'il contribua à l'échec de l'initiative pour la révision totale de la Constitution fédérale, défendue par les fronts fascistes, les catholiques conservateurs (l'actuel PDC), une partie du PAB (l'actuelle UDC) et une poignée de jeunes libéraux-radicaux. Son acceptation aurait provoqué l'irruption d'un Etat corporatif autoritaire, qui aurait fait basculer la Suisse dans le camp fasciste.

Face aux difficultés actuelles de la place financière, il convient de rappeler que si l'initiative sur les banques lancée par le PS en 1979 avait été acceptée, elle aurait évité bien des ennuis à la Suisse. Elle prévoyait en effet la suppression du secret bancaire en cas de fraude fiscale ainsi qu'un meilleur contrôle de la place financière. Les banques et les partis de droite menèrent une campagne d'intimidation massive qui entraîna en 1984 le rejet de l'initiative par une forte majorité.

Le PS s'est longtemps considéré comme un parti «révolutionnaire», sans toutefois vouloir «brandir les fourches», comme l'a souligné Robert Grimm en 1918 au Conseil national. Ce dernier, instigateur de la grève générale de 1918 et maître à penser du parti, aimait pourtant se servir d'expressions comme «lutte des classes» et «dictature du prolétariat». N'oublions pas que la droite ne fit pas de cadeau lors des conflits liés au travail au début du XXe siècle. Les entrepreneurs menèrent une «lutte des classes d'en haut», soutenue par l'Etat qui faisait alors volontiers appel à la police et à l'armée.

De nombreuses absurdités ont été écrites sur le potentiel révolutionnaire du PS. Dans le meilleur des cas, le PS était aussi révolutionnaire au XX^c siècle que les radicaux en 1848. Il se battait pour le changement en politique, pour un État social et pour la maîtrise du

capitalisme. Et sans l'antisocialisme combatif de la droite, il aurait été possible après la Première Guerre mondiale d'aboutir à une solution comme en Suède.

Erreurs grossières

Le PS n'est plus depuis longtemps le parti des travailleurs. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, fonctionnaires et enseignants, notamment, y ont joué un rôle important. Ernst Nobs, le premier conseiller fédéral du PS élu en 1943, était enseignant et journaliste. Que ses membres s'étendent jusqu'au centre-droit ne permet toutefois pas d'affirmer pour autant que l'idéal socialiste ait complètement disparu.

Comme chacun sait, la «formule magique» qui accorde deux sièges au Conseil fédéral aux radicaux, au PDC et au PS et un à l'UDC date de 1959. Il n'y a en réalité rien de magique à cela. Le PDC, qui a recommandé cette solution à l'époque, voulait avant tout mettre fin au monopole des radicaux. C'est pourquoi on a accepté deux socialistes en contrepartie. Mais il s'agissait bien sûr exclusivement de candidats convenant à la droite.

En fin de compte, et même si on ne veut pas l'admettre, le PSS a stabilisé la coalition gouvernementale et défendu l'État fédéral de 1848 au cours des cinquante dernières années. Il a pris au sérieux l'article 2 de la Constitution fédérale selon lequel la Confédération «favorise la prospérité commune» et «veille à garantir une égalité des chances aussi grande que possible». En revanche, il n'y est pas le moins du monde question de «Plus de liberté, moins d'État», le slogan des radicaux depuis les années 80.

Mais, bien sûr, le PS a aussi commis de grossières erreurs. En acceptant le principe des trois piliers, dans les années 70 – pour ne citer qu'un exemple – il a contribué à livrer la prévoyance vieillesse aux griffes de la place financière: de ce fait, non seulement l'aménagement de l'AVS proposé par le conseiller fédéral PS Hans-Peter Tschudi a été bloqué, mais le capital du deuxième pilier accumulé par les assurés a été placé entre les mains des banques et des bourses. Ce qui, compte tenu de la dérive morale et matérielle des marchés financiers, est tout sauf rassurant.

Accepter l'héritage

Le PS a lancé sa première initiative «Pour le droit au travail» en 1893, qui visait à accorder au travail la même valeur dans la Constitution qu'à la propriété privée, sanctuarisée. L'initiative a connu un échec retentissant lors de la votation. Le principe évoqué à l'époque de «travail avant le capital» reste toutefois de la plus haute actualité aujourd'hui. S'il ne veut pas perdre son âme, le PS doit poursuivre ce combat. La protection du travail, et des individus qui en vivent, contre l'arbitraire de l'économie capitaliste n'est pas qu'une question de bienêtre matériel. C'est aussi une question de survie de la démocratie.